



Autorisation des essais de blé transgénique à Pully

Blanc-seing accordé par l'OFEV et autorisé par le TAF

StopOGM, Coordination romande sur le génie génétique, déplore que le Tribunal administratif fédéral (TAF) autorise le passe-droit accordé à la recherche par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). En effet, en septembre dernier, l'OFEV avait accordé un blanc-seing aux disséminations d'OGM à Pully et Zurich sur la base d'une documentation incomplète (les dossiers de demande se limitant dans bien des cas à promettre des données plutôt qu'à les fournir).

Les essais prévus à Pully ne respectent toujours pas les étapes prévues par la Loi fédérale sur l'application du génie génétique au domaine non humain (Loi sur le génie génétique, LGG). Cependant, plutôt que de citer une fois de plus les arguments déjà maintes fois énumérés qui confirment cette critique, nous nous contenterons de questionner une fois de plus l'utilité et la pertinence de ces essais pour la population et l'agriculture suisse. Cela nous semble opportun surtout lorsque le PNR 59 s'intitule «utilité et risque de la dissémination des plantes génétiquement modifiées».

Est-il utile d'expérimenter en plein air un blé génétiquement modifié (GM) qui présente déjà peu de succès en milieu confiné lorsque l'on sait que :

- 1) aucun pays au monde ne cultive de blé GM, les cultivateurs s'y opposant fermement
- 2) les agriculteurs suisses sont unanimes sur le fait que l'oïdium n'est pas un souci important lors de la production de blé? (le but des expérimentations est en effet de tester la résistance d'un blé GM à l'oïdium)

Pourquoi prendre des risques pour étudier la sécurité biologique d'une plante qui ne sera pas cultivée? N'est-ce pas absurde?

Il paraît évident que ces essais n'apporteront aucune information utile pour l'agriculture suisse.

Finalement, pourquoi ces essais? Il semble qu'ils poursuivent surtout l'objectif de publication scientifique et de développement de produit. Il est regrettable que des instances fédérales donnent la priorité aux intérêts d'une minorité en imposant des essais qui sont refusés avec raison par la majorité.

Pour information:

L.dandrea@stopogm.ch

ou Clément Tolusso, secrétaire, 079 213 41 06